MANUEL SPA

SILENZIO

Les CLASSIQUES



SOMMAIRE

0. INTRODUCTION .....Page 2

1. CONSIGNES IMPORTANTES DE SECURITE.....Page 3

2. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION .....Page 5

3. RACCORDEMENT ELECTRIQUE.....Page 7

4. MISE EN EAU .....Page 11

5. UTILISATION PANNEAU DE CONTRÖLE.....Page 12

6. COMMANDES CIRCUITS HYDRAULIQUES SPA.....Page 13

7. QUALITE ET ENTRETIEN DE L'EAU.....Page 14

8. ENTRETIEN ET NETTOYAGE .....Page 18

NOMENCLATURE SPA SILENZIO.....Page 22

VUE ECLATE SPA SILENZIO.....Page 25

CERTIFICAT DE GARANTIE.....Page 26

Manuel Version n°1

0. INTRODUCTION

Vous venez de faire l'acquisition d'un SPA distribué par la société FLUIDRA et nous vous en remercions.

Afin de profiter pleinement de celui-ci nous vous invitons à prendre connaissance de ce manuel où vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires à sa bonne installation, utilisation et entretien.

Le non-respect des préconisations indiquées dans ce document pourrait le cas échéant annuler la garantie dont bénéficie le produit.

Si toutefois vous souhaitiez avoir des compléments d'informations qui ne figureraient pas dans ce manuel, vous pouvez vous rapprocher de la société par laquelle vous avez fait l'acquisition du matériel.

Ce SPA est exclusivement conçu et commercialisé pour une utilisation à usage privée, dans le cas où celui-ci serait utilisé pour de l'usage collectif ou semi-collectif, toute demande de garantie serait automatiquement refusée.

Nous nous réservons le droit de modifier le manuel ou certains éléments du SPA sans préavis et sans être soumis à aucune obligation. Nous ne pourrions être tenus responsables de toute perte, blessure ou dommage causé par une mauvaise installation, utilisation ou défaillance du SPA.

Ce produit est conforme aux attestations de conformité selon les directives du Parlement Européen et du Conseil :

- 2014/35/UE, relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
- 2014/30/UE, relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant la compatibilité électromagnétique (refonte)

1. CONSIGNES IMPORTANTES DE SECURITE

Lorsque vous installez et utilisez ce spa, les précautions générales de sécurité stipulées dans ce document devront être constamment suivies :

• **LIRE SUIVRE ET CONSERVER TOUTES LES INSTRUCTIONS** – Celles-ci sont exigées par les normes nationales et internationales en vigueur. Elles contiennent d'importantes informations qu'il est important de lire et d'appliquer. Le présent manuel doit être impérativement conservé.

• **DANGER – REDUIRE LES RISQUES CORPORELS**

- Tout doit être mis en œuvre afin d'éviter l'accès au spa par les enfants non autorisés. Pour prévenir tout accident, veuillez-vous assurer que les enfants soient toujours sous l'étroite surveillance d'une personne responsable. Une couverture de spa équipée de verrous de sécurité aide à réduire ces accidents.

- Installer le spa à au moins 1,5 mètres de toute surface métallique. Dans le cas contraire s'assurer d'un raccordement de chaque surface métallique au circuit de terre de l'installation (cf. Raccordement Electrique).

- Ne pas utiliser d'appareil électronique (lampe, téléphone, radio, télévision, etc…) à moins de 1,5 mètre du spa, à moins que l'appareil soit fourni avec l'installation.

- Pour réduire le risque de blessure, l'eau du spa ne doit jamais excéder 40.0°C. Une température d'eau comprise entre 38.0° C et 40.0° C est considérée comme étant non dangereuse pour un adulte en bonne santé. Des températures plus basses sont recommandées pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et lorsque l'utilisation du spa dépasse les 10 minutes.

- L'ingestion d'alcool, la prise de drogues ou de médicaments avant ou pendant l'utilisation du spa peuvent mener à une perte de conscience avec une probabilité de noyade.

- Les personnes souffrant d'obésité, d'antécédents médicaux tels que les problèmes cardiaques, basse/haute tension, problèmes circulatoires ou diabète doivent consulter un professionnel avant d'utiliser un spa. Les personnes prenant des médicaments doivent consulter un professionnel avant d'utiliser le spa, certains médicaments pouvant causer de la somnolence alors que d'autres affectent la pression artérielle, la circulation sanguine ou le rythme cardiaque.

• **RISQUES D'HYPERTHERMIE**

Une immersion prolongée dans des eaux chaudes peut provoquer une hyperthermie, celle-ci se produisant lorsque la température du corps dépasse le seuil normal de 37.0°C.

Les effets incluent :

- Inconscience du danger imminent
- Incapacité à ressentir la chaleur
- Incapacité à réaliser qu'il faut sortir du spa
- Incapacité physique à sortir du spa
- Dommage au fœtus pour les femmes enceintes
- Perte de conscience et danger de noyade

• REGLES DE SECURITE POUR L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES

Quand vous utilisez des produits chimiques, lisez toujours soigneusement les étiquettes et suivez le mode d'emploi. Bien que les produits chimiques vous protègent vous et votre spa quand ils sont utilisés correctement, ils peuvent être dangereux.

- Confiez la manipulation des produits chimiques d'entretien du spa uniquement à une personne responsable. GARDEZ CES PRODUITS HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Mesurez avec exactitude les quantités précisées, n'en utilisez pas plus. Évitez la surdose de produits dans votre spa.
- Manipulez tous les contenants avec soin. Entreposez-les dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Conservez toujours les contenants de produits chimiques fermés quand ils ne sont pas utilisés. Replacez chaque bouchon sur son contenant.
- Ne pas inhaler les vapeurs et ne pas mettre de produit chimique en contact avec vos yeux, votre nez ou votre bouche.
- Lavez-vous les mains immédiatement après chaque utilisation.
- En cas de contact avec le produit ou en cas d'ingestion accidentelle, suivez les conseils d'urgence sur l'étiquette du produit.
- Communiquez avec un médecin ou avec le Centre antipoison de votre localité. Si vous devez consulter un médecin, emportez le contenant du produit avec vous afin que la substance puisse être identifiée.

Centres anti-poison

FRANCE (Paris) : 01 40 05 48 48
FRANCE (Toulouse) : 05 61 77 74 47
FRANCE (Marseille) : 04 91 75 25 25
ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
BELGIQUE (Brussel) : (+34) 070 245 245

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

- Empêchez les produits chimiques d'atteindre les surfaces environnantes ou l'aménagement paysager.
- Rincez à l'eau claire si vous renversez du produit. Ne fumez jamais à proximité de produits chimiques. Certaines vapeurs peuvent être hautement inflammables.

• REGLES DE SECURITE D'INSTALLATION DU SPA

- Veillez à respecter les règles de sécurité élémentaires lors de la manutention du spa. Prenez en compte son poids ainsi que la configuration des lieux pour définir les moyens de manutention et le nombre de personnes nécessaires à l'installation du spa en toute sécurité.
- Respectez les normes en vigueurs au niveau local et national, notamment les normes de sécurité électrique.

2. INSTRUCTION D'INSTALLATION

SPA SILENZIO

Dimensions : L220 x l230 x h93 cm **Volume** : 1600 Litres

Poids vide : 380 kg **Poids total avec remplissage** : 1980 kg

• **RECOMMANDATIONS GENERALES POUR LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT DU SPA**

- Compte tenu du poids important du spa, il est primordial de porter une attention particulière au choix de son emplacement. Cet emplacement devra pouvoir supporter le poids total du spa une fois rempli et avec ses occupants.

  Il est conseillé un support en béton armé avec une épaisseur minimale de 10cm. L'installation sur une terrasse bois est autorisé si celle-ci est en mesure de supporter le poids total.
  Le spa ne doit pas être installé directement sur le sol naturel ou sur un support instable (blocs, briques…). Celui-ci peut s'affaisser sous le poids du spa et entraîner des dommages importants.

  Quel que soit le support utilisé, nous vous conseillons de faire appel à un professionnel qualifié pour sa réalisation.

- La surface de l'emplacement doit être plane, horizontale et le spa doit reposer sur l'intégralité de sa base.

- Veillez à ce qu'il ne puisse pas y avoir d'accumulation d'eau sous la base du spa. Cela pourrait causer l'inondation et la détérioration du matériel en cas de pluie, de débordement ou d'éclaboussure importantes.

- L'emplacement du spa doit permettre un accès aisé à la partie technique du spa.

- L'installation du spa doit respecter les normes électriques en vigueur, notamment pour le respect des distances avec tout circuit ou équipement électrique.

Il est de la responsabilité du propriétaire du spa de contrôler la bonne intégrité du support du spa.
Les dommages ou pannes causés par une installation sur un support non conforme ou sur un emplacement inadapté seront exclus de la garantie.

Conseils choix emplacement Extérieur

- Proximité d'un endroit pour se changer, ou d'un abri,
- Eviter un emplacement proche des arbres, arbustes, et choisissez un endroit protégé et couvert, à l'abri du vent et des intempéries.
- Eviter l'installation du SPA sous le bord d'un toit sans évacuation, dépourvu de gouttière, (l'écoulement de l'eau de pluie pourrait détériorer la couverture du SPA).
- Faire appel à un bureau d'études ou à un professionnel qualifié avant d'installer le SPA sur une terrasse déjà existante et/ou surélevée.

Conseils choix emplacement Intérieur

- Prévoir un système de ventilation ou déshumidification afin de réduire l'humidité et placer la couverture après chaque utilisation. A défaut d'un bon système de ventilation, la pollution bactériennes et/ou les produits chimiques peuvent atteindre une concentration supérieure à la normale, et peuvent, lors de l'inhalation causer des difficultés respiratoires et des lésions pulmonaires, (dont nous ne saurions être tenus pour responsables) dans ce cas nous vous recommandons de consulter d'urgence votre médecin.
- Vérifier la capacité de charge du sol.
- Choisissez un revêtement de sol adapté (résistant aux éclaboussures et au produits de traitement de l'eau) avant l'installation du SPA.
- Ne pas installer le SPA sur un plancher chauffé
- Evitement la proximité d'objet sensible à l'eau ou à l'humidité.
- Une installation derrière des parois vitrés directement exposé au soleil peut engendrer une dégradation prématurée de l'habillage du spa, de sa coque et de sa couverture à cause des rayons UV (décoloration, déformation…).
- Prévoir l'accessibilité à un point d'évacuation pour la vidange du spa.

3. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Consignes générales

- Le raccordement électrique du spa doit être réalisé par un **électricien qualifié et dans le respect des normes en vigueur dans le pays d'installation**.
- Le spa doit être protégé par un disjoncteur différentiel résiduel dont la sensibilité de déclenchement est inférieure ou égale à 30mA. Ce disjoncteur doit être testé une fois par mois (bouton TEST). En cas de disfonctionnement il doit être remplacé par un électricien qualifié avant toute nouvelle utilisation du spa.
- Le spa doit être protégé par un disjoncteur magnétothermique dont le calibre est adapté au spa (voir caractéristiques spas ci-dessous).
- L'alimentation électrique du spa se fait par un câblage fixe. Toute alimentation par prise murale ou rallonge électrique est proscrite.
- Le câble d'alimentation doit être composé de conducteurs en cuivre dont la section est à déterminer en fonction de sa longueur et de la puissance du spa (voir caractéristiques spas ci-dessous).
- Les composants internes du spa sont précablés. L'installateur doit uniquement procéder au raccordement de l'alimentation électrique générale du spa.

Section du câble d'alimentation

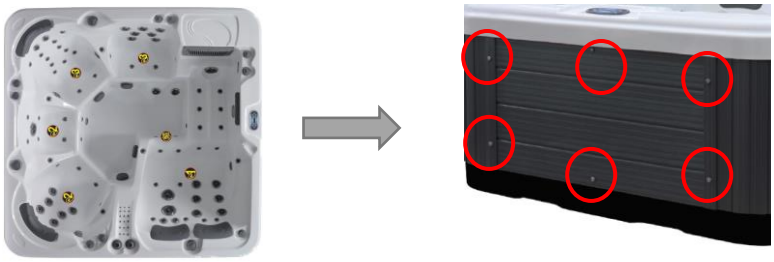
- *Alimentation électrique monophasée : 230VAC – 50Hz*
- *Alimentation électrique triphasée : 400VAC – 50Hz*

TYPE D'ALIMENTATION	PUISSANCE MAX.	CALIBRE DISJONCTEUR	LONGUEUR CABLE MAX. SECTION 2,5mm2	LONGUEUR CABLE MAX. SECTION 4mm2	LONGUEUR CABLE MAX. SECTION 6mm2	LONGUEUR CABLE MAX. SECTION 10mm2
MONOPHASE	7,2KW	32A	*3G2.5 Non conforme*	3G4 *Non conforme*	3G6 *Non conforme*	3G10 Jusqu'à 42m
TRIPHASE	7,2KW	16A	5G2.5 Jusqu'à 105m	5G4 Jusqu'à 160m	5G6 Jusqu'à 240m	5G10 Jusqu'à 400m

---

Raccordement du câble d'alimentation électrique

1) Retirer le panneau d'habillage du côté de l'afficheur (6 vis).



2) Passer le câble d'alimentation par le fond du spa ou à travers l'habillage. Pour ce 2eme cas de figure, utiliser la traversée de paroi et le presse étoupe fourni (voir photo ci-contre).



3) Retirer le couvercle de l'armoire électrique Balboa (2 vis).

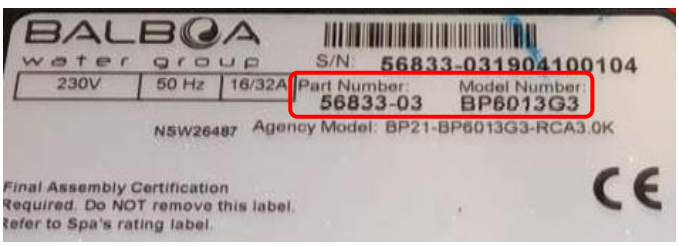


4) Faire passer le câble dans le presse étoupe de l'armoire de commande



5) Contrôler le modèle de l'armoire électrique Balboa avant de procéder au câblage du spa (Part number et Model Number) et se référer au schéma de connexion correspondant pages suivantes :





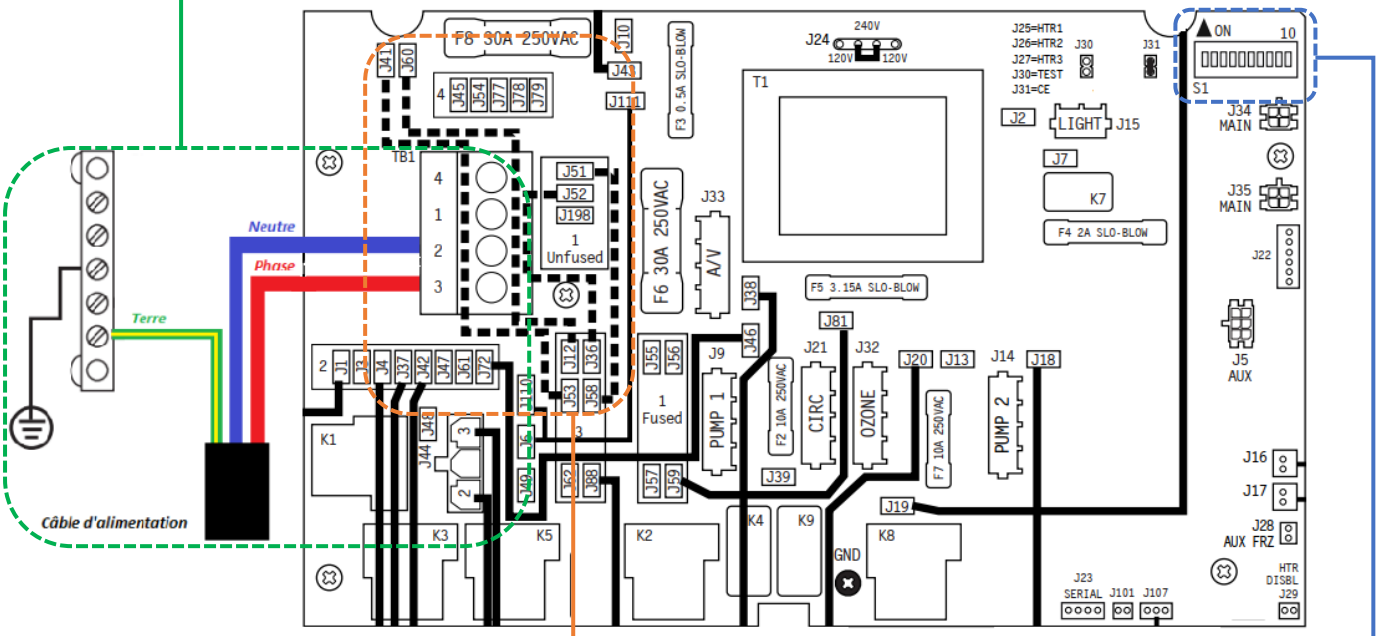
Part Number et Model Number = 56833-03 BP6013G3

⚠ **Si l'armoire électrique Balboa possède un code différent : contacter l'assistance technique *Fluidra Commercial France* avant de procéder au câblage.**

Armoire électrique 56833-03 BP6013G3

Branchement monophasé

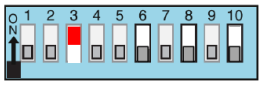
6) Raccorder le câble d'alimentation électrique au bornier de la carte électronique Balboa et à la barrette de terre en respectant le schéma ci-dessus.



7) Contrôler que les 4 liaisons électriques suivantes soient établies (fil en pointillé ci-dessus) :

- Entre J41 et J53
- Entre J60 et J12
- Entre J51 et J58
- Entre J52 et J36

8) Contrôler la position des switchs (S1) :



<u>Remarque</u> : Pour des raisons de sécurité les switches ne doivent pas être manipulés lorsque le spa est sous tension. La position des switchs indiqués ci-dessus doit être scrupuleusement respectée.

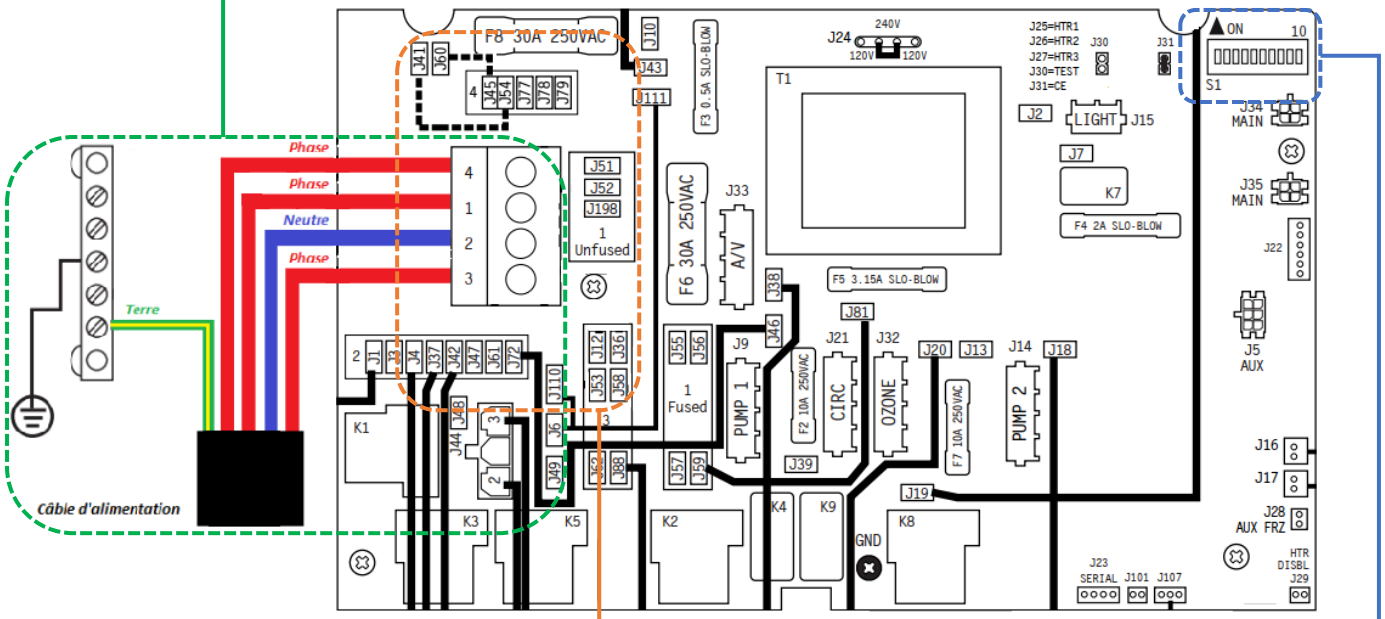
9) Refermer le couvercle de l'armoire électrique et remettre en place le panneau d'habillage du spa

⚠ ***<u>ATTENTION</u> : IL EST IMPERATIF DE METTRE VOTRE SPA EN EAU AVANT LA PREMIERE MISE SOUS TENSION AFIN DE NE PAS L'ENDOMMAGER LORS DE LA PHASE D'AMORCAGE AUTOMATIQUE DES POMPES.***

Armoire électrique 56833-03 BP6013G3

Branchement triphasé

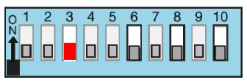
6) Raccorder le câble d'alimentation électrique au bornier de la carte électronique Balboa et à la barrette de terre en respectant le schéma ci-dessus :



7) Modifier les liaisons électriques suivantes :

- Débrancher le connecteur J53 et le brancher sur J54
- Débrancher le connecteur J12 et le brancher sur J45
- Retirer la liaison entre J51 et J58
- Retirer la liaison entre J52 et J36

8) Modifier la position des switchs (S1) tel qu'indiqué ci-contre :



<u>Remarque</u> : Pour des raisons de sécurité les switches ne doivent pas être manipulés lorsque le spa est sous tension. Les positions des autres switchs ne doivent en aucun être modifiées.

9) Refermer le couvercle de l'armoire électrique et remettre en place le panneau d'habillage du spa

⚠ ***<u>ATTENTION</u> : IL EST IMPERATIF DE METTRE VOTRE SPA EN EAU AVANT LA PREMIERE MISE SOUS TENSION AFIN DE NE PAS L'ENDOMMAGER LORS DE LA PHASE D'AMORCAGE AUTOMATIQUE DES POMPES.***

4. MISE EN EAU

Le remplissage du spa doit être réalisé avec de l'eau du réseau domestique. Le remplissage avec une eau de forage est proscrit. Une eau de forage peut être polluée, peut contenir des particules en suspension néfastes (fer, sel…) et sa composition peut varier de manière importante dans le temps. Une eau de forage sera également difficile voire impossible à équilibrer (voir chapitre « *Qualité et entretien de l'eau* »).

Avant d'effectuer le remplissage du spa, veuillez contrôler les points suivants :

- Les températures d'eau et d'air doivent être suffisamment élevées pour qu'il n'y ait pas de formation de glace.
- Le spa doit être mis hors tension par coupure du disjoncteur de protection situé en amont.
- La vidange doit être fermée (« ***Vidange du spa*** » page 20).
- Le serrage des raccords du réchauffeur et des pompes doit être contrôlé.
- Les circuits hydrauliques doivent être contrôlés visuellement pour éliminer toute source de fuite possible (tuyau pincé, tuyau déconnecté…).
- Laissez la trappe de visite ouverte pour déceler une éventuelle fuite pendant le remplissage afin de le stopper immédiatement le cas échéant.
- La coque doit être nettoyée avec un chiffon doux humidifié pour enlever tout résidu qui pourrait être présent.
- Contrôler que la vidange soit correctement fermée (voir chapitre « ***Vidange du spa*** » page 20).

Remplissage :

1) Retirer la cartouche filtrante de son emplacement si celle-ci a déjà été installée (voir chapitre « ***Nettoyage du spa*** » page 18).
2) Insérer un tuyau d'arrosage, raccordé au réseau d'eau, dans le skimmer à l'emplacement de la cartouche.
3) Ouvrir progressivement le robinet alimentant le tuyau d'arrosage.
4) Une fois le spa rempli, remettre en place la cartouche filtrante.
5) Démarrer le traitement de l'eau (voir chapitre « ***Qualité et entretien de l'eau*** » page 20).

Remarque : Veuillez respecter le niveau maximum indiqué par le repère présent dans le spa (voir ci-dessous).



Le niveau d'eau doit être contrôlé régulièrement et ajusté si besoin pour éviter le désamorçage du circuit de filtration.

5. UTILISATION PANNEAU DE CONTROLE



Programmation du spa

Le spa Silenzio est équipé du panneau de contrôle *Balboa TP600* :

La navigation dans l'ensemble des menus se fait par l'intermédiaire des boutons TEMP  et LIGHT 

La programmation complète du spa est détaillée dans la notice additionnelle Balboa jointe en annexe :

"Panneaux de contrôle TP600 et TP400"

Utilisation du spa

Réglage rapide de la température : 

Presser une fois le bouton *TEMP*. Le point de consigne actuellement réglé clignotera sur l'écran.
Appuyer plusieurs fois sur le bouton *TEMP* pour augmenter le point de consigne.

Le point de consigne est enregistré à la fin du clignotement de la température, après quelques secondes sans appui sur le clavier.

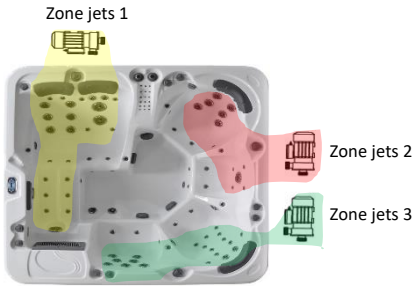
Pour baisser le point de consigne, attendre la fin du clignotement de la température puis appuyer à nouveau sur le bouton *TEMP*.
La température clignotera à nouveau et les prochaines impulsions sur le bouton *TEMP* feront baisser le point de consigne.

Remarque : consulter la notice additionnelle Balboa (page 5) pour paramétrer la double plage de température disponible sur ce spa.

Mise en marche/arrêt des jets (hydromassage) : 

Appuyer sur le bouton *JETS 1, JETS 2* ou *JETS 3* pour démarrer la ou les pompe(s) de massage de la ou des zones souhaitée(s).
Appuyer à nouveau sur le bouton *JETS 1, JETS 2* ou *JETS 3* pour stopper la ou les pompe(s) de massage concernée(s).

Remarque : La pompe de massage possède un timer de 15 minutes. Elle se coupe automatiquement une fois ce délai atteint.



Mise en marche/arrêt du blower (circuit air) : 

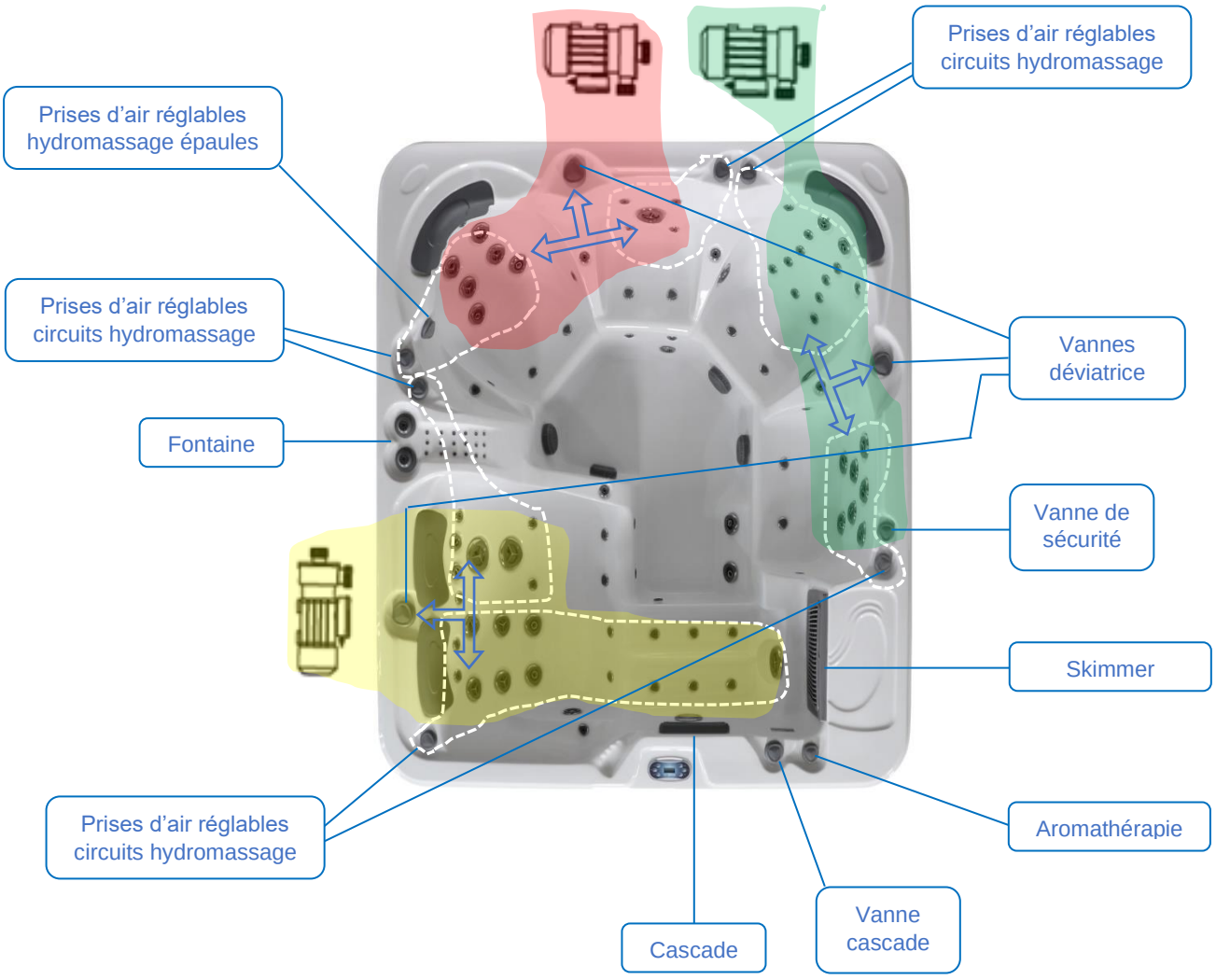
Appuyer sur le bouton *AUX* pour démarrer le blower.
Appuyer à nouveau sur le bouton *AUX* pour stopper le blower.

Remarque : Le blower possède un timer de 15 minutes. Il se coupe automatiquement une fois ce délai atteint.

Mise en marche/arrêt de la lumière : 

Appuyer sur le bouton *LIGHT* pour allumer la lumière.
Appuyer à nouveau sur le bouton *LIGHT* pour éteindre la lumière.

6. COMMANDES CIRCUITS HYDRAULIQUE SPA



7. QUALITE ET ENTRETIEN DE L'EAU

La qualité de l'eau et le soin que vous apporterez à son entretien vous permettront de profiter au mieux de votre spa et prolongera sa durée de vie. Vous pourrez facilement obtenir une eau saine, confortable et propre en respectant les règles fondamentales décrites ci-dessous.

Un manque d'attention à l'entretien de l'eau de votre spa peut engendrer de l'inconfort ou un danger pour les utilisateurs et peut également détériorer prématurément votre spa et ses équipements, ce qui peut entrainer une annulation de la garantie.

- **Avant l'utilisation de produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau veuillez consulter le paragraphe « *Règles de sécurité pour l'utilisation des produits chimiques* » du chapitre « *consignes importantes de sécurité* » page 3.**
- **Les mesures des différents paramètres de l'eau doivent être faites à l'aide de dispositifs de mesures adéquates en fonction du paramètre à mesurer (bandelettes, trousse d'analyse…). Certains de ces dispositifs contiennent des éléments périssables. Il est indispensable de contrôler les dates de péremption pour assurer des mesures fiables.**

La qualité de l'eau de votre spa sera obtenue en respectant 3 aspects fondamentaux :

- **L'équilibre chimique de l'eau**
- **La filtration de l'eau**
- **La désinfection de l'eau**

EQUILIBRE CHIMIQUE DE L'EAU

L'équilibre chimique de l'eau incombe aux utilisateurs du spa, il est donc primordial de suivre avec attention les indications prescrites ci-dessous.

Alcalinité totale (TAC)

L'alcalinité totale est la quantité de composants alcalins présents dans l'eau (carbonates, bicarbonates, hydroxydes…). Un TAC correct donne à l'eau un effet « tampon » pour le pH de l'eau. Le pH sera plus stable.

L'alcalinité totale recommandée pour votre spa se situe entre 125 et 150 ppm (ou 12,5°f et 15°f).

• Un TAC trop faible génère une instabilité du pH avec les problèmes que cela peut engendrer (corrosion, incrustation), ainsi que des problèmes d'eau verte.
Un TAC trop faible doit être corrigé par un ***augmentateur d'alcalinité***.

• Un TAC trop élevé cause une augmentation du pH qui sera difficile à réguler, ainsi que des problèmes d'eau trouble.
Un TAC trop élevé doit être corrigé avec du ***pH-***.

Une fois le TAC équilibré, il ne pourra fluctuer que lors d'un renouvellement d'eau important.

Le TAC devra donc être contrôlé après les remplissages ou appoint d'eau.

ATTENTION : avec un pH et un TAC trop faible, augmenter d'abord le pH de l'eau au minimum à 6.5 avant toute correction de l'alcalinité.

Le Titre Hydrotimétrique (T.H.) est l'indicateur de la minéralisation de l'eau.

Il est composé essentiellement des ions de calcium et magnésium et s'exprime en mg/l de $CaCO_3$ ou en degrés français.

La dureté calcique est la quantité de calcium (Ca^{2+}) existante dans l'eau. Le calcium aide à contrôler la nature corrosive de l'eau du spa.

La dureté totale indique le contenu minéral de l'eau qui est une combinaison des ions de calcium et de magnésium (Mg^{2+}).

Dureté Totale (TH) = Dureté calcique (CH) + Dureté magnésique (MH)

La dureté calcique recommandée pour votre spa se situe entre 175 et 250 ppm (ou 17,5°f et 25°f).

• Un TH trop bas (« eau douce ») rend l'eau très corrosive pour le matériel et peut tacher la coque du spa.
Un TH trop bas peut être corrigé par l'ajout dans l'eau d'un ***augmentateur de dureté***.

• Un TH trop élevé (« eau dure ») peut créer des problèmes d'eau troubles, des dépôts calcaires sur les parois et dans les circuit hydrauliques (tuyau, pompes, réchauffeur…), peut rendre la coque du spa rugueuse et peut irriter les yeux.
Une dureté calcique trop haute peut être corrigé par l'ajout dans l'eau de ***réducteur de dureté*** ou de l'***anticalcaire***.
Cela peut être évité en utilisant une eau de remplissage traitée en amont (adoucisseur par ex.).

Une fois la dureté calcique équilibré, elle ne pourra fluctuer que lors d'un renouvellement d'eau important.

Le TH devra donc être contrôlé après chaque remplissage ou appoints d'eau.

Potentiel hydrogène (pH)

Le pH est la mesure du niveau d'acide ou de base dans l'eau.
Le maintien d'un pH correct est primordial car il permet d'avoir une eau plus confortable pour les utilisateurs et cristalline, prolonge la durée de vie du spa et engendre des économies de produits chimiques pour la désinfection de l'eau.

Un pH idéal est compris entre 7,2 et 7,4 pour un traitement au chlore ou à l'oxygène actif et est compris entre 7,4 et 7,6 pour un traitement au brome.

• Un pH trop bas dissipe le désinfectant très rapidement, rend l'eau irritante pour les utilisateurs et corrosive pour le matériel.
Un pH trop bas peut être corrigé par l'ajout de ***pH+***.

• Un pH trop haut rend le produit de désinfection inefficace ainsi que l'eau trouble et incrustante et est irritante pour les yeux des utilisateurs
Un pH trop haut peut être corrigé par l'ajout de ***pH-***.

Le taux de pH peut fluctuer naturellement en fonction de la nature de l'eau mais également par l'influence d'éléments extérieurs (utilisateurs du spa, pollution externe, produits de désinfection, météo…).

Le pH doit donc être contrôlé régulièrement afin d'être régulé avec précision. Nous recommandons d'effectuer un contrôle hebdomadaire du pH.

FILTRATION DE L'EAU

Le circuit de filtration du spa à pour but d'éliminer les particules en suspension dans l'eau. L'efficacité de la filtration dépendra de l'état de la cartouche de filtration (voir chapitre « *entretien et nettoyage* »). Une cartouche sale ou colmatée sera moins efficace qu'une cartouche entretenue avec soins.

Le temps de filtration est à déterminer en fonction des paramètres suivants :

- Fréquence d'utilisation
- Température de l'eau
- Présence de sources de pollution externe (feuilles, pollen…)

Plus ces paramètres sont élevés et plus le temps de filtration doit être important.

Remarque : en cas de présence dans l'eau de microparticules trop fines pour être filtrées, vous devrez procéder à un traitement au floculant. Pour cela utilisez du floculant adapté aux filtres à cartouches.

DESINFECTION DE L'EAU

La désinfection de l'eau a pour but de détruire les bactéries, germes, virus et autres organismes vivants (algues…) présents dans l'eau afin de rendre l'eau saine pour les utilisateurs. Une eau non désinfectée est dangereuse pour les utilisateurs du spa.

Pour une efficacité optimale nous vous conseillons de commencer la désinfection de l'eau une fois que l'équilibre chimique a été contrôlé.

Produits à utiliser

Le brome est le produit de désinfection le plus adapté aux spas. En effet son action est plus efficace pour les hautes températures et pour un pH élevé (7,4 à 7,6).
D'autres produits peuvent être utilisés pour la désinfection de l'eau : le chlore ou l'oxygène actif.

Traitement quotidien :	Traitement choc équivalent :
Brome →	Régénérateur de brome
Chlore lent (pastilles, granulés) →	Chlore rapide granulé
Oxygène actif (granulés, tablettes) →	Oxygène actif liquide

L'utilisation de tout autre type de produit est déconseillée. Les conséquences de l'utilisation de produits non compatibles ne seront pas couvertes par la garantie.

Traitement choc

Après le remplissage en eau du spa ou pour rattraper une eau qui aurait tourné par manque d'entretien (eau verte) nous vous conseillons d'effectuer un traitement choc avant de commencer le traitement quotidien. Le traitement choc doit être effectué avec un produit de la même gamme que le produit de traitement quotidien (voir ci-dessus).
Remarque : Lors d'un traitement choc retirez les appui-têtes. Les remettre en place quand le taux est redescendu sous les 5ppm.

Désinfection de l'eau au quotidien

Le taux de désinfectant présent dans l'eau doit être contrôlé régulièrement et ajusté si nécessaire, quelque soit le produit utilisé, pour maintenir un taux suffisant pour assurer une désinfection de l'eau en continu.

Le taux de désinfectant recommandé pour votre spa se situe entre 1 et 3ppm.

Nous vous conseillons d'effectuer un contrôle du taux de désinfectant tous les 3 jours.

Remarque : votre spa est équipé d'un ozonateur, cela réduit fortement votre consommation de produit de désinfection pour le même résultat.

- **La quantité de produit de désinfection ajoutée dans l'eau doit être contrôlée avec précision, en fonction du taux mesuré et du mode d'emploi du produit utilisé, afin d'éviter un surdosage qui serait dangereux pour les utilisateurs (irritation, brûlures…) et pour le matériel (corrosion, décoloration…).**
- **Ne jamais utiliser deux produits de désinfection différents en même temps.**
- **Certains produits de désinfection contiennent du stabilisant. Le taux de stabilisant doit être contrôlé régulièrement, un surdosage rendrait le produit de désinfection inefficace (taux maxi : 50mg/l).**

CONSEILS INTRODUCTION DES PRODUITS CHIMIQUES DANS L'EAU

L'ajout de produits chimiques de traitement dans l'eau doit se faire pendant un cycle de filtration et la couverture du spa doit être retirée pendant les 20 minutes qui suivent l'introduction de produit dans l'eau.
La ou les pompes de massage doivent être activées pendant les dix minutes qui suivent l'introduction de produit dans l'eau.

- Produits sous formes de granulés ou liquides : introduire le produit directement dans l'eau du spa.
- Produits sous forme de pastilles ou galets : Utiliser un doseur flottant.

Les produits liquides doivent être maniés avec la plus grande attention. Des projections de produits sur le spa pourraient causer des dommages non couverts par la garantie (corrosion, décoloration…).
En cas de projections accidentelles, rincez abondamment à l'eau claire.

8. ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Remarque : Des messages automatique de rappel concernant l'entretien du spa peuvent apparaitre sur le panneau de contrôle.

Se référer à la notice du panneau de contrôle pour connaitre la signification de chacun de ces messages.

Ceux-ci peuvent être désactivés dans le menu ***PREF*** de la notice additionnelle Balboa TP600 et TP400.

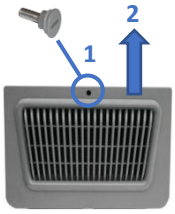
Si l'un des messages apparaît, pressez le bouton « Température » pour effacer le message de rappel après avoir effectué l'action requise.

NETTOYAGE DU SPA

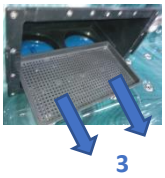
Cartouche filtrante

Cartouches filtrantes (x2)

- Stopper la filtration avant d'intervenir sur la cartouche filtrante.
- La cartouche se situe à l'intérieur du skimmer, pour y accéder procéder de la manière suivante :



1) Retirer la vis de blocage de la grille.
2) Retirer la grille de skimmer en la faisant coulisser vers le haut.
3) Retirer la grille de protection de la cartouche en la faisant coulisser vers l'extérieur.
4) Les cartouches filtrantes se retirent en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, afin de les dévisser.
5) Procéder dans l'ordre inverse pour remettre le filtre en place



Ne jamais faire fonctionner un SPA sans qu'un filtre soit préalablement installé.
La cartouche filtrante doit être vérifiée et lavée régulièrement. Un mauvais entretien de la cartouche peut réduire très nettement la qualité de l'eau et nuire au bon fonctionnement du système.

Coque du SPA

La coque du spa composée d'acrylique est incompatible avec la plupart des produits chimiques ménagers. Ceux-ci peuvent endommager le revêtement.
Nous vous recommandons de nettoyer la coque du spa avec un produit dégraissant à PH neutre. Utiliser un chiffon doux pour enlever la saleté.
Veiller à toujours bien rincer la coque du SPA, avec de l'eau claire pour éliminer tout résidu du produit de nettoyage.

Remarque : une eau possédant une forte concentration de fer, de cuivre ou de minéraux dissous peut tâcher la coque ou laisser des traces au niveau de la ligne d'eau. Nous conseillons d'effectuer un traitement chimique adéquate afin de prévenir ce type de désagrément.

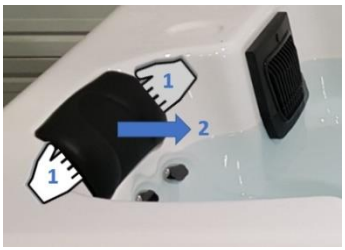
Nous déconseillons l'utilisation de tout autre produit (alcool, produits chimiques corrosifs, produits ménagers) non mentionnés précédemment pour nettoyer la coque du SPA.
Les dommages causés par l'utilisation d'un produit non adapté pour le nettoyage de la coque du SPA ne seront pas couverts par la garantie.

Habillage du SPA

L'habillage du SPA est composé de polymère rigide qui combine la durabilité du plastique et la beauté d'un habillage en bois. Ce type d'habillage ne nécessite pas d'entretien particulier (peinture, vernis…).
Pour le nettoyer il suffit de vaporiser sur sa surface une solution d'eau et de savon doux pour enlever les éventuelles tâches et résidus. Utiliser un chiffon doux ou une brosse souple.
Profitez de ce nettoyage pour contrôler le serrage des vis.

Appui-têtes

Retirez les appui-têtes en passant les mains dessus jusqu'au 2 points d'attache pour les déclipser délicatement et nettoyez les avec de l'eau savonneuse et un chiffon doux.
Remettre les appui-têtes en place en les positionnant sur leurs emplacements respectifs puis en appuyant dessus.
Ne tentez jamais de retirer les coussins en tirant dessus.



Couverture en vinyle du SPA

Enlever la couverture et la déposer à la verticale (contre un mur par ex.). Rincer la couverture à l'aide d'un tuyau d'arrosage alimenté en eau du réseau domestique puis nettoyez la avec de l'eau savonneuse. Rincez abondamment puis laissez sécher.
Un produit pour l'entretien du vinyle peut être utilisé pour protéger la couverture des attaques extérieures (UV, pollution…).

IMPORTANT :

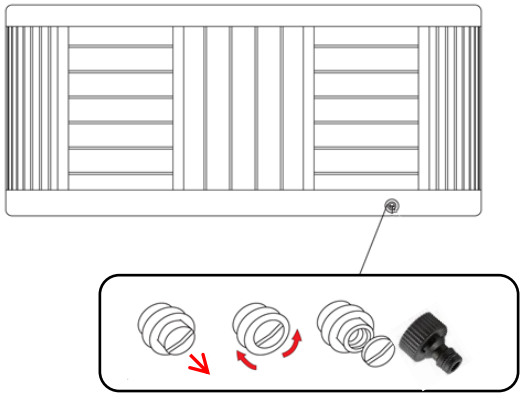
- Retirez toujours l'accumulation de neige qui pourrait se trouver sur la couverture,
- Verrouillez la couverture à l'aide des sangles de verrouillage pour la fixer correctement quand vous n'utilisez pas le SPA.
- Ne pas marcher ou se tenir debout sur la couverture et ne pas poser d'objet lourd.
- Ne pas tirer ou soulever la couverture en utilisant les rabats ou les sangles de verrouillage de la couverture.

VIDANGE DU SPA

Avant d'effectuer la vidange du SPA assurez-vous que :

- Personne ne se trouve dedans
- L'alimentation électrique soit coupée au disjoncteur
- L'eau vidangée ne pourra pas atteindre le sol ou les équipements électrique

- Une fois que ceci est vérifié :



- Tirer sur le bouchon de la vidange du spa qui se situe à l'extérieur du spa, sur la partie basse (voir schéma ci-contre), pour la sortir complètement (environ 5 cm).
- Dévisser le bouchon de la vidange.
- Relier un tuyau d'arrosage à la soupape de vidange du spa à l'aide du raccord fourni.
- Positionner la sortie du tuyau d'arrosage vers une zone de vidange appropriée.
- Pousser sur le raccord de la vidange pour le rentrer de moitié afin d'ouvrir l'écoulement de l'eau. La vidange se fera au rythme de 20 litres/min.

La vidange se referme en revissant le bouchon puis en repoussant le raccord vers l'intérieur du spa.

*Remarques : A la fin de la vidange les circuits hydrauliques de filtration et de massage contiennent encore de l'eau. En cas de réelle nécessité de vider complètement le spa, veuillez-vous référer au chapitre « **Hivernage du spa** » ci-dessous.*

HIVERNAGE DU SPA

Prévention contre le gel

Pour prévenir la formation du gel, il est possible d'utiliser du PROPYLENE GLYCOL comme antigel, ce produit n'étant pas toxique.

N'UTILISEZ JAMAIS UN ANTIGEL POUR AUTOMOBILE, (ETHYLENE GLYCOL) CAR CE PRODUIT EST TOXIQUE.

Hivernage du SPA périodes courtes

Pour les périodes courtes de non-utilisation du spa (quelques jours), il n'est pas nécessaire et pas économique de vider l'eau du spa. Dans ce cas de figure nous vous conseillons de suivre la procédure suivante pour réduire la consommation électrique.

- Contrôlez et ajustez si nécessaire les taux de pH et de désinfectant (voir chapitre « ***Qualité et entretien de l'eau*** »)
- Mettre le spa en mode REPOS (REST) en suivant la notice additionnelle Balboa TP600 et TP400.
- Positionnez la couverture sur le spa et verrouillez-la.

A la fin de la période d'hivernage :

- Contrôlez les taux de pH et de désinfectant (voir chapitre « ***Qualité et entretien de l'eau*** »).
- Ajustez les taux de pH et de désinfectant ou procéder si besoin à un traitement choc (voir chapitre « ***Qualité et entretien de l'eau*** »).
- Remettre le spa en mode PRET (READY) en suivant la notice additionnelle Balboa TP600 et TP400.

Hivernage du SPA périodes longues

Si vous n'utilisez pas votre SPA pendant une longue période et pendant les périodes de froid extrême, nous vous recommandons de procéder à l'hivernage de votre SPA afin d'éliminer tous les risques liés au gel.
Si l'eau de votre SPA venait à geler, cela causerait de graves dommages à la coque du SPA, à la couverture, ainsi qu'au différents équipement (pompe, tuyau, réchauffeur…).

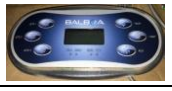
- Procédez à la vidange du SPA (Voir chapitre « ***Vidange du spa*** », page précédente), sans refermer la vidange à la fin.
- Retirez la cartouche du filtre, nettoyez-la et conservez la dans un endroit sec.
- A l'aide d'un aspirateur/souffleur compatible avec l'eau souffler dans l'orifice de l'emplacement du filtre pendant au moins 5 minutes pour évacuer l'eau contenu dans les canalisations.
- Aspirez ensuite l'eau restante dans les canalisations à l'aide de l'aspirateur par le raccord de la vidange.
- Pour finir aspirez l'eau restante dans le fond du spa.
- Nettoyez la cuve avec un chiffon doux.
- Positionnez la couverture sur le spa et verrouillez-la.
- Repositionnez le bouchon de la vidange sans le fermer entièrement.

A la fin de la période d'hivernage :

- Procédez au remplissage du spa en suivant le chapitre « ***Mise en eau*** ».
- Démarrer le traitement de l'eau en suivant le chapitre « ***Qualité et entretien de l'eau*** ».

Votre SPA a été conçu afin de pouvoir être utilisé pendant toute l'année, cependant des conditions climatiques extrêmes combinant des températures très basses et des vents forts, peuvent partiellement geler la pompe ou le circuit de massage malgré que l'eau du spa soit chauffée.
Il incombe à l'utilisateur de prendre les dispositions nécessaires pour éviter les dégâts liés au gel car ils ne sont pas couverts par la garantie même ceux inhérents à une défaillance du système de filtration et de chauffage.

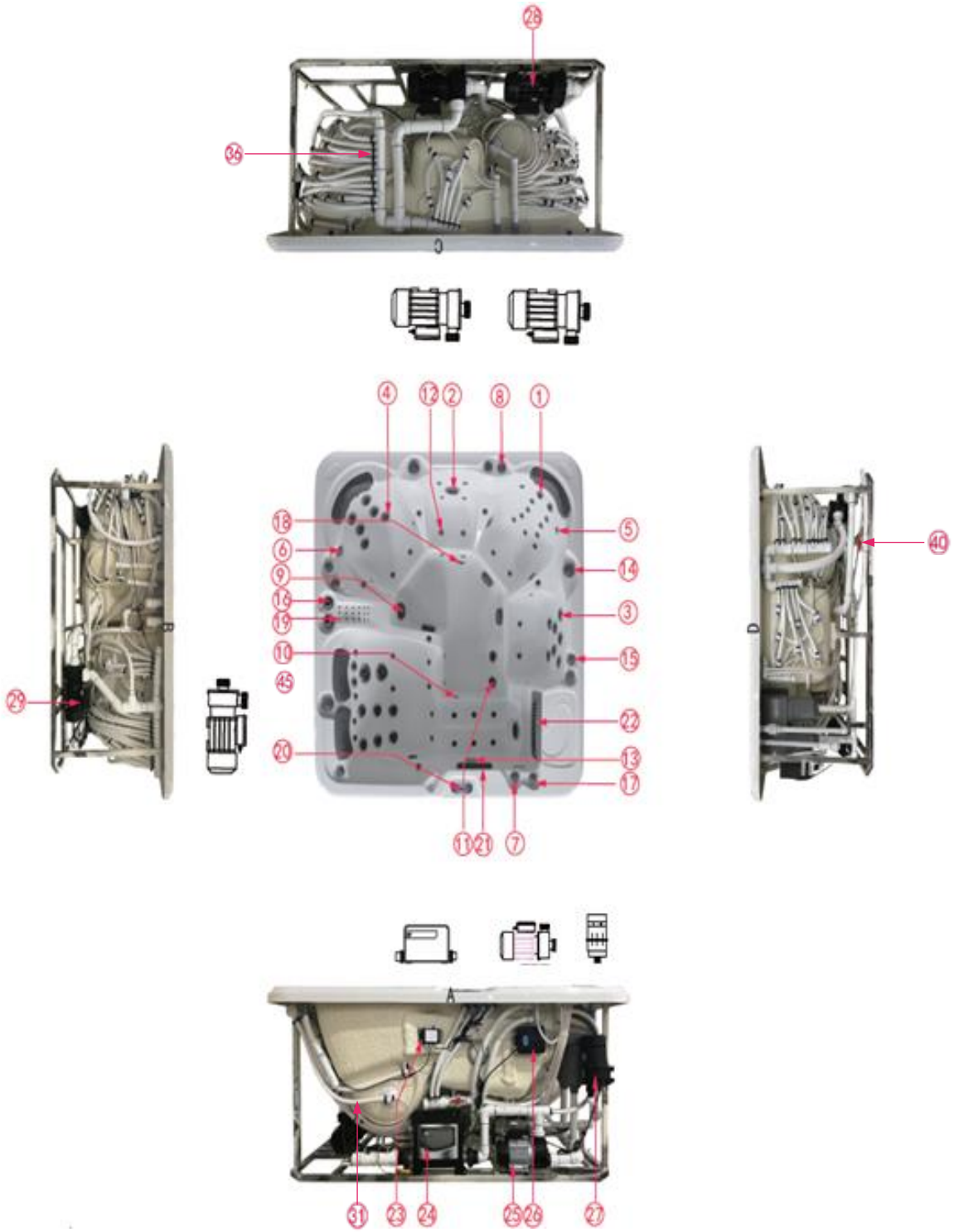
NOMENCLATURE SPA SILENZIO

N°	Désignation	Référence	Photo	Quantité
1	Jet rotatif 2,5" / corps jet rotatif 2,5"	XZ25MG008SS / ARFXZ25DZ00402		4
2	Jet rotatif 5"	XZ50MG011SS / ARFXZ50DZ01002		4
3	Jet rotatif 3,5"	Nous consulter		13
4	Jet directionnel 3,5"	Nous consulter		10
5	Jet directionnel 2" (corps inclus)	ZP20001SS		47
8	Vanne venturi avec Led	GMTMKQTJ004		6
9	Bonde d'aspiration	HSDHSQ20010		5
12	Jets d'air	Nous consulter		12
13	Projecteur immergé	4XQCD002		1
14	Vanne déviatrice	Nous consulter		3
15	Vanne de sécurité	GMAQF007		1
17	Aromathérapie	Nous consulter		1
18	Bonde de fond inox 1,5"	BXGPSQ15007		1
20	Panneau de contrôle TP600	TP600		1
22	Skimmer double	Nous consulter		1
23	Synchroniseur led	DSTBQ001		1
24	Coffret Silenzio Mirana BP6013G3	Nous consulter		1

N°	Désignation	Référence	Photo	Quantité
25	Pompe de circulation JA100 1CV	Nous consulter		1
26	Ozonateur	25DCYGCY60002		1
27	Blower AP700	Nous consulter		1
28	Pompe massage LP200 2CV	25LP2004		2
29	Pompe massage LP300 3CV	25LP3005		1
30	Refoulement 5"	JLHS50007		1
31	Tuyau flexible 10x15	040RG061		55 mètres
32	Tuyau flexible 20.5	070RG059		55 mètres
33	Tuyau flexible 1,5"	150RG056		2 mètres
34	Tuyau flexible 1"	100RG057		8 mètres
35	Tuyau flexible 2"	200RG055		4 mètres
36	Collecteur air 1" 12 sorties	Nous consulter		1
37	Collecteur 2" 10 sorties	20FSQ020		7
38	Collecteur air 1" 4 sorties	10FQQ028		1
39	Réduction 1,5" - 2"	20B15030		6
40	Vanne 1"	10QF003		1
41	Té 1,5"	150ST002		3
42	Coude 90° 2"	209WT007		3

N°	Désignation	Référence	Photo	Quantité
43	Té 2"	200ST001		2
44	Appui tête	Nous consulter		2
45	Appui tête	Nous consulter		2
	Couverture	062115COUV		1
	Escalier	062118ESC		1
	Cartouche filtre	GBSDSTZX205001		1
	Vidange	10FSP016		1
	Fermeture couverture	Nous consulter		1

VUE ECLATEE SPA SILENZIO



ASPECTS GÉNÉRAUX

1.1 Conformément à ces dispositions, le fabricant garantit que le produit correspondant à cette garantie ne présente aucun défaut de conformité à la date de sa livraison.

1.2 La Période de Garantie pour le Produit est de 2 ans et elle sera calculée à partir de la date de facturation au premier utilisateur final.

1.3 S'il se produisait un défaut de conformité du Produit et si l'acheteur le notifiait pendant la Période de Garantie, le fabricant devrait réparer ou remplacer le Produit à ses propres frais au lieu qu'il jugerait opportun, à moins que cela soit impossible ou disproportionné.

1.4 Lorsque le Produit ne pourra être ni réparé ni remplacé, l'acheteur pourra demander une réduction proportionnelle du prix ou, si le défaut de conformité est suffisamment important, la résiliation du contrat de vente.

1.5 Les pièces remplacées ou réparées en vertu de cette garantie ne prolongeront pas le délai de la garantie du Produit original, celles-ci étant cependant couvertes par leurs propres garanties.

1.6 Pour l'effectivité de la présente garantie, l'acheteur devra justifier la date d'acquisition et de livraison du Produit.

1.7 Lors de toute réclamation concernant un défaut de conformité du produit, il revient à l'acheteur d'apporter la preuve de l'origine et de l'existence du défaut allégué.

1.8 Le présent Certificat de Garantie ne limite pas, ni préjuge les droits correspondant aux consommateurs en vertu des normes nationales de nature impérative.

2. CONDITIONS PARTICULIÈRES

2.1 Le présent Certificat de Garantie ne sera applicable qu'en France métropolitaine et en Belgique.

2.2 En vue de l'efficacité de cette garantie, l'acheteur devra suivre rigoureusement les indications du Fabricant figurant dans la documentation qui est jointe au Produit, quand celle-ci sera applicable selon la gamme et le modèle du Produit.

2.3 Quand un calendrier est spécifié pour le remplacement, la maintenance ou le nettoyage de certaines pièces ou de certains composants du Produit, la garantie sera valable uniquement lorsque ledit calendrier aura été suivi correctement.

2.4 EXTENSION DE LA GARANTIE DES SURFACES ACRYLIQUES ET DE LA STRUCTURE MÉTALLIQUE : Le fabricant du Produit étend la garantie des surfaces acryliques des SPAS d'une année supplémentaire (soit 3 ans de garantie au total) et la garantie de la structure métallique de 3 années supplémentaires (soit 5 ans de garantie au total). Cette extension de la garantie a un caractère volontaire, et est soumise aux conditions suivantes :

2.4.1 Couverture de l'extension de la garantie par le fabricant : Devant l'apparition d'un défaut ou manque de conformité sur les surfaces acryliques ou structure métallique, le fabricant décidera de réparer ou de remplacer le spa.

2.4.2 Cette extension de garantie offerte par le fabricant se limite aux surfaces acryliques et à la structure métallique et ne modifie pas la durée de la garantie produit (2 ans).

2.4.3 L'extension de garantie est soumise aux conditions de limitation de la garantie génale du produit.

2.5 Le fabricant n'assume pas la responsabilité des dommages et préjudices et/ou frais occasionnés par la paralysie de l'activité, ni des retards, ni des coûts occasionnés par les matériels dérivés du remplacement ou du renouvellement des Produits.

2.6 Le fabricant n'autorise aucune autre personne à élargir aucune garantie concernant ses articles et n'assume pas non plus la soumission à aucune garantie non autorisée concédée en liaison avec le vendeur de ses Produits.

2.7 La garantie ne pourra être appliquée que par l'intermédiaire du vendeur ou de l'installateur qui aura fourni le Produit à l'acheteur.

3. LIMITATIONS

3.1 La présente garantie ne sera applicable que dans les ventes réalisées aux utilisateurs finaux.

3.2 Aucune garantie n'est concédée pour ce qui a trait à l'usure normale due à l'utilisation du Produit. En ce qui concerne les pièces, les composants et/ou matériels fongibles ou consommables comme les filtres, les ampoules, etc., il faudra respecter, le cas échéant, ce qui est stipulé dans la documentation qui est jointe au Produit.

3.3 La garantie ne couvre pas les cas où le Produit a fait l'objet d'une installation ou d'une mise en marche incorrecte, à moins que cette installation ou cette mise en marche soit comprise dans le contrat d'achat et de vente du Produit et ait été réalisée par le vendeur ou sous sa responsabilité. Cette circonstance sera couverte par l'installateur ou le vendeur qui aura réalisé l'installation en question.

3.4 L'inspection de l'article et la vérification de son état correct, sans défaut ni dommage avant son installation, relèvent de la responsabilité de l'installateur qui travaille pour le compte du vendeur ou de l'utilisateur. La garantie n'est pas valable si le produit a été installé sans avoir fait préalablement cette révision.

3.5 L'installateur qui travaille pour le compte du vendeur ou de l'utilisateur prend la responsabilité de vérifier le Spa en plein fonctionnement, après l'avoir installé, afin d'en vérifier la correcte installation et la parfaite étanchéité. La garantie n'est pas valable si cette vérification n'a pas été réalisée.

3.6 La garantie ne couvre pas les visites sans défaut du produit, ni les dommages ou pannes causés en cas de force majeure, par des phénomènes ou faits naturels, ou étrangers à l'appareil, tels que tension électrique anormale, pression de l'eau, etc.

3.7 La garantie ne couvre pas les dommages produits délibérément, par négligence ou utilisation incorrecte, ni ceux produits par le calcaire sels ou impuretés contenues dans l'eau.

3.8 Le produit n'est pas couvert non plus par la garantie dans les cas suivants :

a. Installation ou mise en marche réalisée incorrectement, entraînant des dommages ou pannes consécutives aux erreurs commises lors de l'installation ou de la manipulation, par un environnement inapproprié :

- Mauvaise stabilité et/ou mise en place dénivelée.
- Environnement extrêmement humide.
- Non-respect d'un libre accès à la partie technique tout autour du SPA, minimum 70 cm, permettant ainsi d'éventuelles interventions.
- Non-essai du SPA en plein fonctionnement – une fois l'installation faite – avec de l'eau, afin de s'assurer de sa correcte installation et de sa parfaite étanchéité.
- Non-respect des instructions d'installation électrique, du voltage et des circuits.

b. Inspection, réparation, maintenance ou manipulation effectuées par une personne non autorisée, sans accord préalable du fabricant, plus spécialement lorsqu'il se produit une des circonstances suivantes :

- Dommages ou pannes causés, totalement ou partiellement, par une modification du circuit hydraulique ou de la configuration d'origine.
- Dommages ou pannes causés par le non-respect des explications figurant dans le manuel d'instructions.

c. Réparation ou maintenance réalisée avec des pièces qui ne sont pas d'origine.

d. Utilisation incorrecte :

- Dommages ou pannes du SPA causés par l'exposition à des températures inférieures à 0º C (32º F) ou supérieures à 50º C (125º F). Non-protection du SPA contre les intempéries, suivant les indications figurant dans le Manuel.
- Dommages ou pannes produits par des coups de bélier.

• Dommages ou pannes causés par la corrosion chimique produite par le mauvais entretien de l'eau, l'utilisation de produits chimiques d'entretien ou l'emploi de produits abrasifs, inappropriés pour le nettoyage ou l'entretien.

• Dommages ou pannes causés par la négligence générale de son entretien.

• Dommages ou pannes du SPA causés par l'emploi d'une quantité insuffisante d'eau, au-dessous de la limite signalée et/ou à des températures inappropriées.

• Dommages ou pannes causés par les transports.

• Ne pas avoir protégé le SPA durant les périodes d'inactivité avec une couverture appropriée.

e. Utilisation différente de celle pour laquelle il a été conçu, et dont la conception n'envisage pas les caractéristiques ni les prestations. SPA à usage privé.

f. Dans le cas de SPAS livrés avec couverture, la garantie ne couvre pas l'utilisation inappropriée ni les conditions suivantes :

• Dommages causés par un traitement chimique inadéquat de l'eau ou par contact de la couverture avec des produits chimiques

• Dommages causés par une installation inadéquate ou durant le transport du point de vente au domicile de l'acheteur.

• Dommages qui résultent d'une utilisation inappropriée ou abusive, d'une négligence, d'un cas de force majeure, d'accidents ou altérations (par exemple, levier de couverture, animaux, excès de vent, neige ou tout autre type de charge)

3.9 La base sur laquelle est placé le SPA doit être dûment conçue pour en supporter le poids en plein fonctionnement et doit être pourvue d'une vidange pour pouvoir évacuer sans problèmes l'eau des débordements ou des fuites accidentelles. Il y a des risques que cet appareil soit inondé ; il doit donc être installé dans une zone adaptée pour recueillir et drainer toute l'eau pouvant y être déversée (aussi bien au-dessous que tout autour) par suite de l'utilisation du Spa ou à cause de possibles fuites dans l'un ou l'autre des circuits. L'enceinte où se trouve le SPA doit être conçue pour supporter des condensations et une atmosphère humide. La responsabilité des frais occasionnés par le non-respect de cette instruction incombera exclusivement à l'installateur qui intervient auprès de l'utilisateur.

3.10 Les dommages survenant lors du transport sont à la charge du transporteur. L'utilisateur ou l'installateur doit ouvrir l'emballage et examiner consciencieusement le produit dès réception. S'il découvre un défaut quelconque, il doit le faire savoir immédiatement au vendeur et au transporteur en posant une réserve au moment de la livraison, et en l'informant par courrier avec Lettre Recommandée avec Accusé de Réception sous 48 heures.

est une marque du Groupe FLUIDRA

Conditions générales de vente disponibles auprès de marketing@fluidra.fr Photos nos contractuelles.
Reproduction strictement interdite.
Ne pas jeter sur la voie publique.
Fluidra Commercial France
Avenue Maurice Bellonte - 66000 Perpignan
Tél. 04 11 300 200